RAPPORT ANNUEL
SUR LE TRAITEMENT ET LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

SIVU du MOULIN des FEES
2016

HISTORIQUE

A l'origine, les communes du SIVU produisaient et distribuaient elles-mêmes leur eau potable. Le premier syndicat a été créé en 1938 entre les communes de Villy et Lignorelles mais uniquement pour le captage de la source de Villy, chaque commune restant responsable de sa distribution. Un second syndicat, le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Ligny-le-Châtel, s'est constitué entre les communes de Venouse, Rouvray, Varennes et Méré, en 1962. Il possédait deux points de captage, l'un à Venouse pour les communes de Rouvray et Venouse, l'autre à Ligny le Châtel pour alimenter les communes de Varennes et Méré.

Les autres communes du canton, Ligny-le-Châtel, Maligny, Pontigny, La Chapelle Vaupelteigne, possédaient leur propre source et leur réseau de distribution.

Suite à la sécheresse de 1976, les communes de Ligny-le-Châtel (et ses deux hameaux de Lordonnois et des Près du Bois), Maligny et Pontigny ont décidé de se regrouper pour former un service des eaux commun au sein du SIVOM de Ligny-le-Châtel. Le S.I.A.E.P. de la région de Ligny-le-Châtel, possédant une source importante au Moulin des Fées, un accord a été conclu pour l'utilisation commune de cette source entre les deux syndicats. Le S.I.V.O.M a été autorisé à capter un maximum de 2000 M3 par jour sur la source. En contrepartie il s'est engagé à traiter l'eau pour alimenter les communes de Varennes et Méré.

En 1993, la commune de Fontenay-près-Chablis connaissant des problèmes de nitrate sur sa source, a demandé son adhésion au SIVOM. Bien que ne faisant pas partie du canton, cette adhésion a été acceptée et une connexion a été établie avec cette commune à partir du réseau de distribution de Maligny.

En 1995, le SIVOM a été transformé en Communauté de Communes de la Vallée du Serein (C.C.V.S.). Le service des eaux du SIVOM ne couvrant pas la totalité du territoire communautaire, il a été créé un syndicat intercommunal à vocation unique pour la gestion de l'eau des communes de Ligny-le-Châtel, Maligny, Pontigny et Fontenay-près-Chablis : le SIVU du Moulin des Fées.

A partir de 1995, la source du Moulin des Fées, outre ses problèmes de turbidité, a commencé à connaître une teneur en nitrates et en pesticides supérieure aux normes autorisées. Face à cette situation, la CCVS a décidé, en 2001, de construire une nouvelle station de traitement de l'eau potable pouvant traiter la turbidité, les nitrates et les pesticides.

Les communes de Villy et Lignorelles connaissant également des problèmes sur la teneur en nitrate de leur eau brute il a été décidé de créer une interconnexion

avec ces deux communes à partir du réseau de distribution de Maligny. En 2003, ces deux communes ont adhéré au SIVU du Moulin des Fées.

A l'occasion d'un projet d'assainissement du Syndicat d'assainissement de la Garenne, regroupant les communes de La Chapelle-Vaupelteigne, Villy, Lignorelles et Maligny, la commune de La Chapelle-Vaupelteigne a profité de la création du réseau d'assainissement entre ces communes pour se connecter au réseau d'eau potable du SIVU du Moulin des Fées.

Désormais le SIVU du Moulin des Fées regroupe 7 communes (Ligny le Châtel, La Chapelle Vaupelteigne, Lignorelles, Maligny, Pontigny, Fontenay près Chablis et Villy) et traite l'eau de deux autres communes (Varennes et Méré).

Un projet d'interconnexion du réseau du SIVU avec les communes de Venouse Rouvray, Varennes et Méré était à l'étude depuis plusieurs années. En 2016, les deux syndicats ont décidé de fusionner. Les nouveaux statuts ont été élaborés et les conseils municipaux ont délibéré pour une fusion au 1er janvier 2017. Mi décembre 2016, les deux présidents concernés ont été convoqués à la Préfecture. Les services nous ont informés que la fusion n'était pas possible car ils avaient oublié de soumettre au Préfet un arrêté définissant le périmètre. De ce fait, les élus ont préférés annuler le projet et attendre la prise de compétence par la communauté de communes en 2020.

Jusqu'au 31 décembre 2013, la station de traitement ainsi que les interconnexions avec les communes de Villy et La Chapelle-Vaupelteigne étaient propriété de la CCVS. Depuis le 1er janvier 2014, suite à la fusion de la CCVS et de la CCC, ces biens sont devenus propriété de la Communauté de Communes du Pays Chablisien (CCPC). Depuis janvier 2017, suite à une nouvelle fusion, ils sont propriété de la communauté de commune Chablis Villages et Terroir. La gestion de ces équipements reste confiée, par convention, au SIVU du Moulin des Fées qui gère l'ensemble de la distribution.

Ancienne station

FONCTIONNEMENT

La station :

Le SIVU prend son eau brute à la source du Moulin des Fées, située le long du CD 91, entre Ligny le Châtel et Maligny et appartenant au SIAEP de Ligny-le-Châtel.

Cette source est captée dans un réservoir de l'ancienne station de pompage par trois pompes immergées d'un débit de 40 M3 l'une. Le débit de la source est estimé entre 3500 et 4800 M3/ jour (estimation du 29 mai 1974) et nous pompons, dans les périodes de pointe, un maximum de 1 500 M3/jour. Le trop-plein de la nappe se déverse dans un chenal qui aboutit au Serein après avoir traversé la propriété privée du Moulin des Fées.

L'eau brute est ensuite envoyée à la nouvelle station de traitement, située de l'autre côté du CD 91. Elle subit un premier traitement pour la turbidité grâce à un filtre à sable. Une partie passe ensuite dans un filtre biologique à pouzzolane pour capturer les nitrates et ramener la teneur de l'eau brute à 0 mg/litre. A la sortie de ce filtre, cette eau est mélangée à de l'eau sortant du filtre à sable, pour obtenir une teneur en nitrate comprise entre 20 et 35 mg/litre maximum. Le dernier traitement consiste en un passage sur deux filtres à charbon actif pour éliminer toute présence de pesticides et affiner la filtration.

L'eau entièrement traitée est ensuite stockée dans une première bâche d'une capacité de 70 M3 servant pour le lavage des filtres. La surverse de cette première bâche rejoint une citerne de 220 M3 où un chloromètre ajoute automatiquement la quantité de chlore gazeux nécessaire en fonction des besoins et de la réglementation en vigueur.

Deux pompes situées dans cette bâche et fonctionnant en parallèle, distribuent l'eau au réservoir de Ligny le Châtel pour alimenter les communes du SIVU (débit 100 M3/h chaque) et deux autres, d'un débit de 15 M3/h chacune, alimentent le réservoir de Méré pour les communes du SIAEP à savoir Varennes et Méré.

L'ensemble du fonctionnement de la station de traitement est automatisé et géré par un automate. La complexité de cet équipement a amené le SIVU à confier la maintenance à une société spécialisée : la SAUR. Cette société fournit à la collectivité un rapport mensuel comprenant les différentes mesures (nitrate, nitrite, turbidité, chlore…) et un rapport annuel avec les volumes pompés et distribués.

Les eaux de lavage des filtres sont acheminées dans une lagune de décantation équipée d'un silo épaississeur, puis sur deux filtres à sable, avant de se déverser dans le trop plein de la source.

Le réseau de distribution :

Trois conduites principales partent de la station :

- L'une d'un diamètre de 80 mm en direction du réservoir de Méré
- L'une de 200 mm, en direction du réservoir de Ligny le Châtel d'une capacité d'environ 800 M3 et située à 165 m d'altitude sur la commune de Varennes.
- L'une de 150 mm, en direction de la commune de Maligny. Cette dernière est alimentée soit directement par la station lorsque les pompes sont en fonctionnement, soit par la conduite reliée au réservoir de Ligny quand les pompes sont à l'arrêt.

La commune de Pontigny et celle de Ligny-le-Châtel, avec les hameaux de Lordonnois et les Près-du-Bois sont alimentées directement par le réservoir de Ligny le-Châtel. Toutefois, en raison des différences d'altitude, un surpresseur a été installé au Prés-du-Bois pour fournir le château d'eau de la commune de Lordonnois (120 M3).

La commune de Pontigny n'a plus de château d'eau et ne possède pas de bouclage. Ceci entraîne quelques difficultés lorsque des interventions sont nécessaires sur certaines conduites de Ligny-le-Châtel.

Les autres communes sont alimentées à partir de la conduite principale reliant la station (ou le réservoir de Ligny) à Maligny. Après avoir alimenté la commune de Maligny, elle se divise :

- Soit en direction de Fontenay-près- Chablis. Un groupe de reprise a été installé (rue des Coteaux Fleuris à Maligny) pour propulser l'eau dans un château d'eau situé à la ferme des Roncières (capacité 200 M3). De là, l'eau est distribuée en gravitaire sur la commune de Fontenay.
- Soit en direction de Villy. A partir de cette commune un groupe de reprise alimente les châteaux d'eau de La Chapelle-Vaupelteigne, Villy et Lignorelles. Le château d'eau de Lignorelles étant bas, il est équipé d'un surpresseur.

BILAN QUANTITATIF

Au cours de l'année 2016, nous avons pompé 291 005 M M3 d'eau dans la nappe (331 016 M3 en 2015, 388 173 M3 en 2014), soit, pour cette année, une baisse de 13,70% par rapport à 2015. Par rapport à 2014, la baisse est de 33,40%.Ce volume se décompose comme suit :

- **pompage de 203 845 M3** (225 553 M3en 2015 et 224 709 M3 en 2014), **pour les besoins de nos abonnés**. La baisse est de 10,64% par rapport à 2015 et confirme la baisse incessante depuis plusieurs années.

- **traitement de 41 222 M3** (45 600M en 2015 et 37 346 M3 en 2014), **pour les communes de Varennes et Méré**, soit une baisse de 10,60% par rapport à 2015mais un volume qui reste néanmoins supérieur à celui de 2014.

- **pompage de 45 938 M3** (59 863 M3 en 2015 et 73 556 M3 en 2014), **pour le lavage** des filtres et les besoins propres à l'usine de traitement (analyseurs, ensemencement des filtres, nettoyage de la lagune…). Les eaux de lavage représentent donc 16 % des volumes pompés (18% en 2015). Le besoin de lavage augmente au fur et à mesure que nos divers filtres s'encrassent. Le changement du charbon actif et du pouzzolane en 2014, explique cette baisse.

Sur les 203 845 M3 pompés pour notre compte, 170 874 M3 ont été facturés à nos abonnés (180 999 M3 en 2015 et 178 013 M3 en 2014), à partir de 1 950 concessions (1 938 en 2014). Ils se répartissent de la façon suivante :

- **La Chapelle-Vaupelteigne** : 5 635 M3 pour 82 concessions (5 734 M3 en 2015 et 6 099 M3 en 2014) soit - 1,75%
- **Fontenay-près-Chablis** : 10 869 M3 pour 126 concessions (11 661 M3 en 2015 et 13 055 M3 en 2014), soit - 7,30%
- **Lignorelles** : 12 671 M3 pour 135 concessions (13 531 M3 en 2015 et 13 159 M3 en 2014) soit - 6.78%
- **Ligny-le-Châtel** : 60 948 M3 pour 667 concessions (62 481 M3 en 2015 et 62 323 M3 en 2014) soit -2,5%
- **Maligny** : 39 074 M3 pour 473 concessions (43 020 M3 en 2015 et 42 668 M3 en 2014) soit -10%
- **Pontigny** : 36 129 M3 pour 407 concessions (38 443 M3 en 21015 et 35 074 M3 en 2014) soit -6,40%
- **Villy** : 5 548 M3 pour 60 concessions (6 129 M3 en 2015 et 5 635 M3 en 2014) soit -10,50%

Pour 2016, nous avons pompé moins d'eau pour les besoins propres au SIVU (moins 10 125 M3). Toutes les communes enregistrent une baisse de consommation variant de -2% à -10,50%.

Avec 1950 concessions et 170 874 M3 vendus, nous obtenons une consommation moyenne annuelle de 87 M3 par foyer (**93 M3 en 2015 et 116 en 2014**). Cette variation confirme le souci d'économie de nos abonnés.

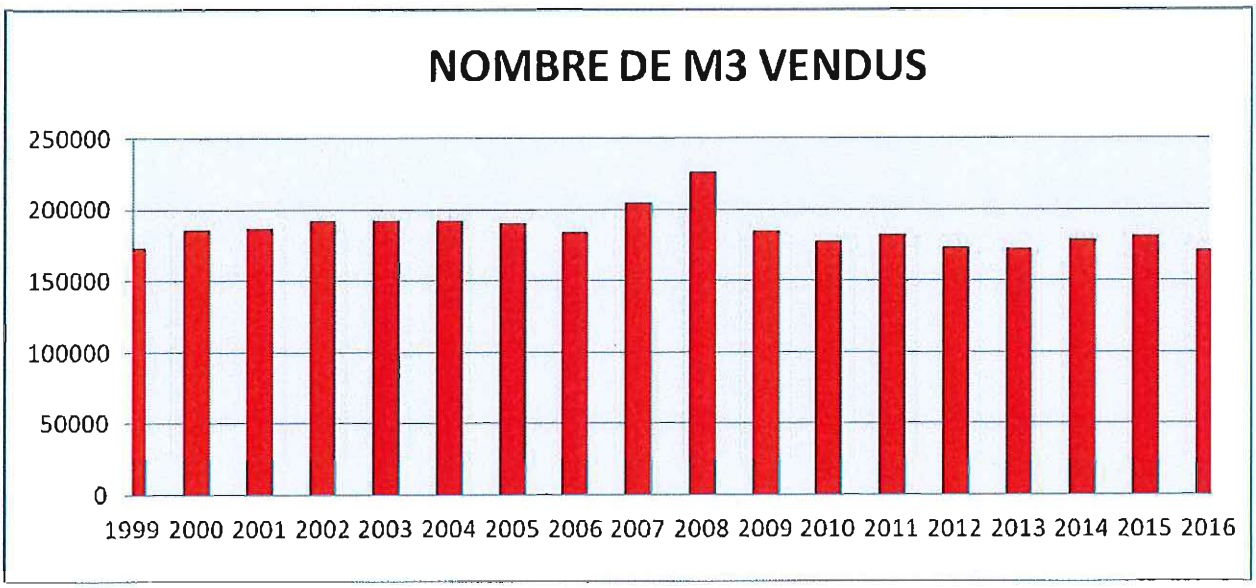

En 2016, nous sommes pratiquement au niveau de l'année 1999.

Pour l'année 2016, la production d'eau traitée pour notre syndicat s'est répartie comme suit :

	Jan.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2015	12 027	15 745	19 574	16 898	19 302	20 991	26 842	17 198	24 510	16 621	15 730	20 115	225 553
2016	8 985	17 103	13 334	19 078	16 365	15 864	18 657	20 059	18 854	22 372	17 928	15 246	203 845

En 2016, la consommation mensuelle oscille aux environs de 16 500 M3 avec deux pics en août et octobre. Par contre juillet et septembre sont en forte baisse par rapport à 2015.

Notre production mensuelle moyenne est de 16 987 M3 (**18 796 M3 en 2015 et 18725 M3 en 2014**) soit 566 M3 jour (**618 M3 en 2015 et 624 M3 en 2014**). Le maximum est au mois d'octobre avec 721 M3/ jour et le minimum en janvier avec 289M3/jour. Le potentiel de production de la source est estimé à 2 000 M3/jour mais la capacité de notre réservoir n'est que de 800 M3 ce qui nous rend fragiles en cas de pannes graves (une journée seulement de réserve) en période de pointe.

Avec 203 845 M3 produits et 170 874 M3 vendus, notre réseau enregistre un taux de déperdition de 16,17% (**19,75% en 2015, 20,78% en 2014, 33,75% en 2013**). Cette déperdition correspond à la quantité d'eau utilisée sur les bornes à incendie pour les contrôles, les incendies ou l'utilisation pour le lavage des rues mais aussi les fuites sur le réseau. Notre réseau semble afficher un taux de performance correcte. Les normes nationales fixent à 25% la norme de déperdition maximale pour juger un réseau très performant.

Pour les communes de Varennes et Méré la répartition annuelle se décompose comme suit :

	Jan.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2015	3 478	3 855	4 544	3 000	3 979	4 517	5 494	3 310	3 820	3 133	3 328	3 142	45 600
2016	3 536	4 709	3 387	4 313	3 468	2 680	3 203	4 270	3 501	2 877	2 623	2 655	41 222

La consommation annuelle enregistre une baisse d'environ 10,62% avec les plus gros écarts en juin et juillet par rapport à 2015. La consommation la plus basse se situe au mois de novembre.

Les besoins en eau de lavage se répartissent comme suit :

	Jan.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2015	5 344	4 973	6 220	6 401	7 372	6 001	3 115	5 073	4 100	3 112	3 569	4 583	59 863
2016	2 047	3 983	3 218	4 685	4 067	3 673	4 107	4 458	4 081	4 266	4 162	3 191	45 938

Les pointes en eau de lavage correspondent à la montée de turbidité des eaux brutes, le plus souvent liée à des pointes de pluviométrie. Le besoin en eau de lavage est d'environ 126 M3 par jour (164 en 2015) soit une diminution de 24%. Elle est liée au remplacement du pouzzolane et du charbon actif.

Au cours de l'année, nous avons consommé 7 168 litres d'éthanol (**5 760 litres en 2015 et 5 504 litres en 2014**), 3 435 kg de WAC (**2 120 kg en 2015 et 1 950 kg en 2014**) et 7 360 litres d'acide sulfurique pour le traitement des eaux brutes (**3 680 litres en 2015 et 1 472 litres en 2014**). Les variations dans les quantités consommées dépendent des périodes d'approvisionnement mais aussi de la qualité des eaux brutes. Plus l'eau brute est chargée en turbidité et en nitrate plus le besoin de produits est important. Pour 2016, nous constatons une hausse générale des produits utilisés pour le traitement.

Malgré une teneur en nitrate des eaux brutes presque toujours proche de 50 mg/l, avec des pointes jusqu'à 75 mg/l en février et novembre et décembre, nos eaux traitées se sont toujours situées en dessous de 50 mg/l. Toutefois, cette année, avec le remplacement du charbon actif et à une modification du filtre à pouzzolane en 2014, nous sommes restés en dessous des 35 mg/l maximum que nous nous étions fixés. Une exception en janvier et septembre 2016 où nous avons approché les 40mg/l en

raison du lessivage des terres. Le filtre à pouzzolane fonctionne par un mélange de 50% d'eau traitée à 0 mg/l de nitrate et 50% d'eau brute non traitée.

L'eau brute de la source est caractérisée par une forte variabilité des teneurs en nitrate et en turbidité. Cette dernière est traitée sur le filtre bicouche. Les mesures de turbidité se situent entre 0.5 et 1 NFU. Elles ont été supérieures à 1NFU en début d'année (janvier) puis ont retrouvé une teneur normale.

La teneur en chlore de l'eau traitée est d'environ 0,40mg/l

Pour les pesticides nous ne constatons aucune trace dans les eaux traitées. Le filtrer à charbon actif a été renouvelé en 2015.

BILAN FINANCIER

Nos dépenses de fonctionnement se sont élevées à 680 711,80 €. Elles étaient de 720 477,88 € en 2015. Nos recettes se sont élevées à 724 416,46 € (**769 272,90 € en 2015**) soit un excédent de fonctionnement de 43704,66 €.

Nos dépenses d'investissement se sont élevées à 37 702,27 € (**106 151,20 € en 2015**) correspondant à :

- 12 262,93 € de remboursement d'emprunt et 8 901 € d'amortissement de subvention
- 16 538,34 € de travaux sur le réseau et la station

Nos recettes se sont élevées 343 981,39 € soit un excédent d'investissement de 306 279,12 €.

Pour avoir les frais réels de fonctionnement 2016, et définir le prix de revient hors taxe du mètre cube d'eau, il convient d'apporter certaines modifications avec des sommes à soustraire ou à additionner.

Il convient de déduire 457 643,15 € se décomposant comme suit :

- **20 744,04 €** (compte 704) de recettes en atténuation des 22 930,46 € de travaux réalisés par le SIVU et facturés aux abonnés.
- **81 663 €** pour les amortissements 2016.
- **60 378,05 €** de redevance due à l'agence de bassin mais que nous percevons en recettes de la part de nos abonnés.
- **266 826,34 €** de taxe d'assainissement que nous percevons à la place des communes mais que nous leur reversons.
- **18 031,72 €** au chapitre 611 (maintenance) le contrat de maintenance avec la SAUR comptant 3 semestres au lieu de 2

Pour les frais de réseau, il convient aussi d'ajouter aux intérêts des emprunts (9 960,33 €), le capital des emprunts, à savoir les 12 262,93 € comptabilisés dans la section investissement soit un total de **22 223,26 €**.

Compte tenu de ces éléments, les dépenses propres au fonctionnement du SIVU pour 2016 s'élèvent à **262 528,497 €** (**256 538,01 € en 2015, 277 526,71 € en 2014**). Elles se décomposent comme suit :

- **124 640,31 €** (**149 647,13 € en 2015, 150 900,06 € en 2014**) pour le fonctionnement de la station,

- **112 467,10 €** (124 024,57 € en 2015 et 105 911,79 € en 2014) pour l'entretien du réseau,
- **25 421,08 €** (19 902,74 € en 2015 et 20 714,86 € en 2014) pour les frais administratifs.

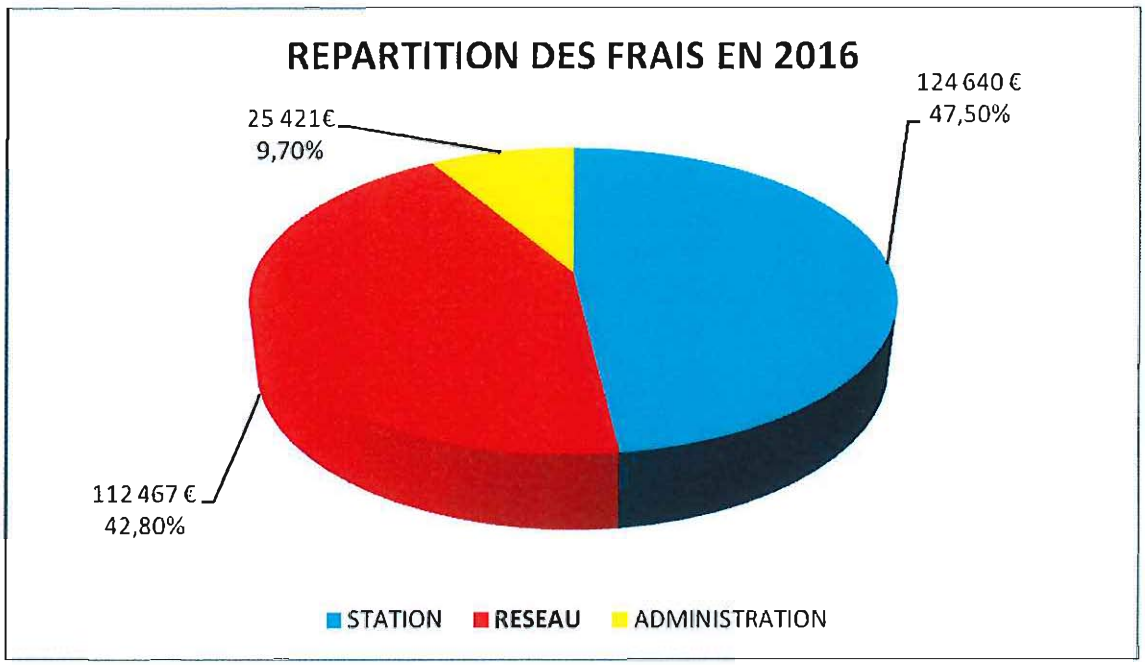

Entre 2015 et 2016, nous pouvons constater une certaine stabilité dans la répartition des charges entre les frais de réseau et de station. Toutefois, les sommes dépensées sont en diminution sauf pour les frais administratifs légèrement en hausse.

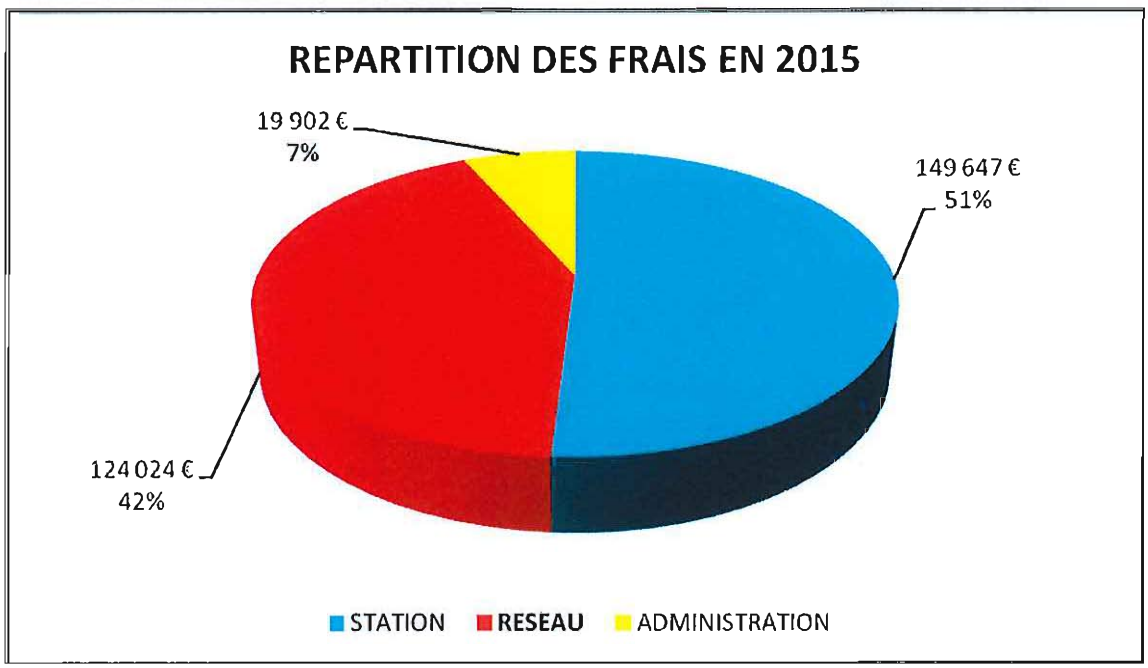

Les frais pour le fonctionnement de la station se décomposent comme suit :

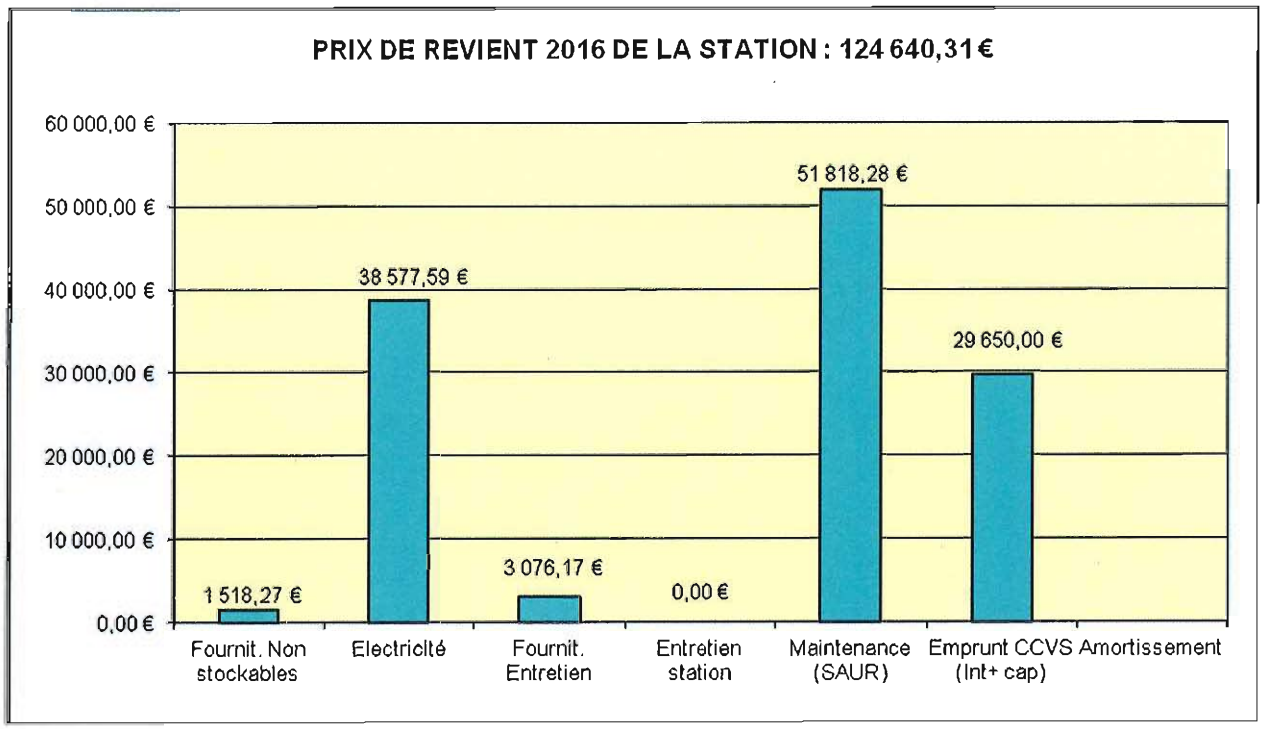

Ceux pour l'entretien du réseau donnent les sommes suivantes:

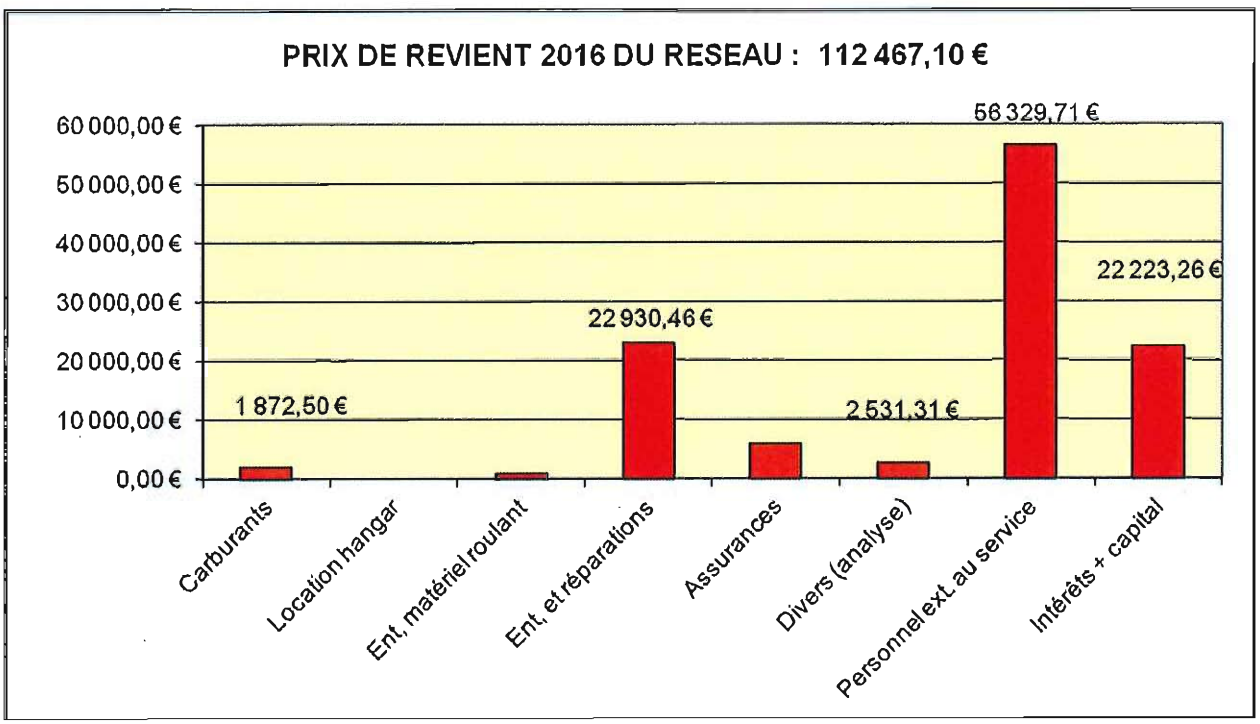

Enfin, les frais administratifs s'évaluent comme suit :

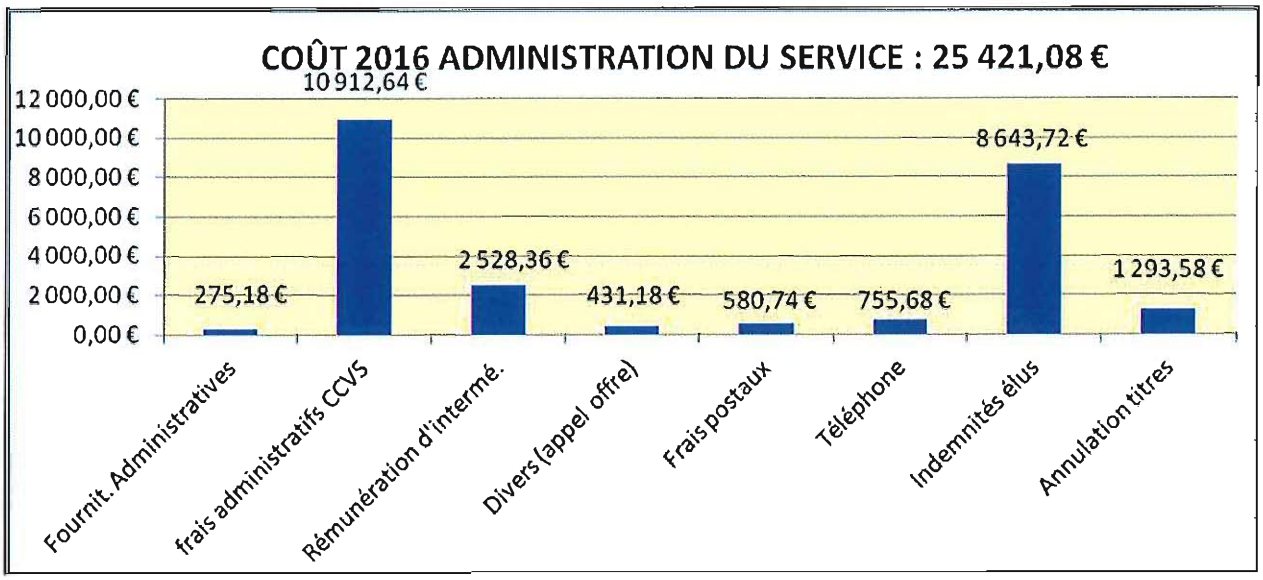

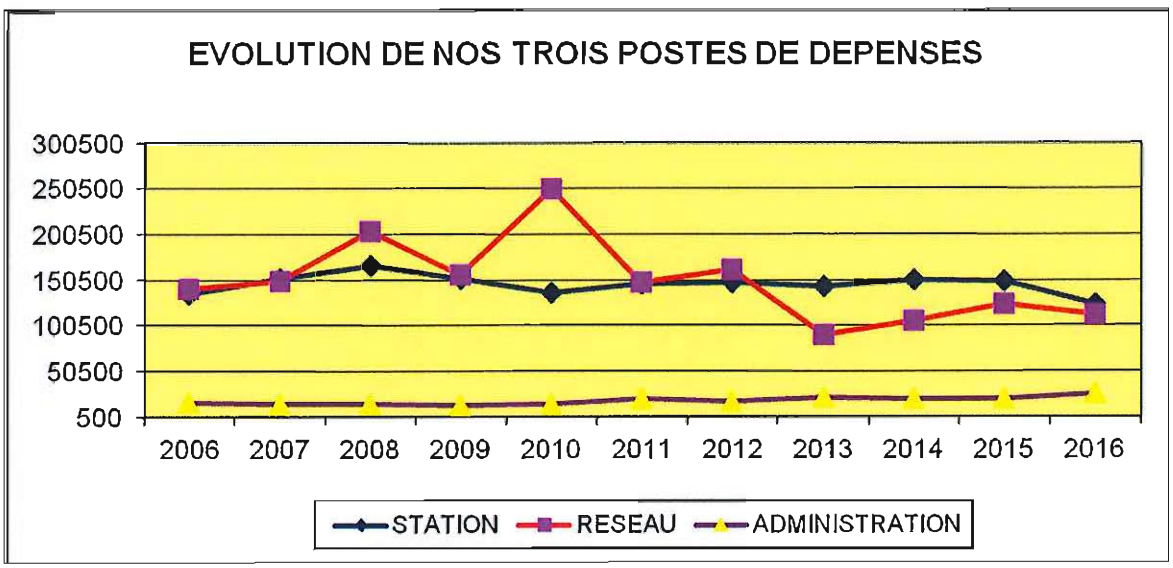

Depuis 2006, nos frais de fonctionnement sont relativement stables. Ils fluctuent au niveau du réseau et de la station en fonction de nos travaux.

La pointe observée sur le réseau en 2008 correspond aux travaux de Lignorelles.

La pointe sur la station, en 2008, correspond au changement du charbon actif dans le filtre à pesticides et celle de 2010 à la régularisation des taxes de l'Agence de l'Eau.

Au niveau administratif, la pointe de 2011correspond à la régularisation des factures suite à des fuites importantes chez des abonnés.

A partir de ces données, et compte tenu des 170 874 M3 vendus, nous pouvons établir le prix de revient du mètre cube d'eau distribuée comme suit :

Prix de revient du M3 2016 à partir des frais réels 2016

	2016	2015	2014
Coût du M3 pour le réseau	0,72 € HT	0,68 € HT	0,59 € HT
Coût du M3 pour la station	0,66 € HT	0,82 € HT	0,84 € HT
Coût du M3 pour l'administratif	0,15 € HT	0,11 € HT	0,11 € HT
TOTAL	**1,53 € HT**	**1,61 € HT**	**1,54 € HT**

En analysant nos recettes 2016, nous pouvons définir le prix de vente réel du M3 de la façon suivante :

Prix de vente du M3 2016

	2016	2015	2014
Prix de vente du M3	1,40 € HT	1,40 € HT	1,30 € HT
Prime fixe ramenée au M3 vendu	0,36 € HT	0,35 € HT	0,36 € HT
Traitement eau pour le SIAEP (17 577,10€)	0,10 € HT	0,08 € HT	0,10 € HT
TOTAL	**1,86 € HT**	**1,83 € HT**	**1,76 € HT**

Avec 724 416,46 € de recettes et 680 711,80 € de dépenses, notre section de fonctionnement fait ressortir un excédent de 43 704,66 € (**48 795,02 € en 2015, 47 757,98 € en 2014**).

Par contre, suite à l'écriture comptable de régularisation de nos amortissements en 2011, notre section d'investissement, avec 37 702,27 € de dépenses et 343 981,39 € de recettes, dégage un excédent de 306 279,12 € (**262 318,39 € en 2015 et 291 200,59 € en 2014**).

Avec 43 704,66 € d'excédent de fonctionnement et 306 279,12 € d'excédent d'investissement, notre résultat net comptable est excédentaire de 349 983,78 € (**311 113,41 € en 2015 et 338 958,57 € en 2014**). Cette situation peut paraître confortable mais elle n'est pas sans poser quelques difficultés notamment au niveau de la trésorerie.

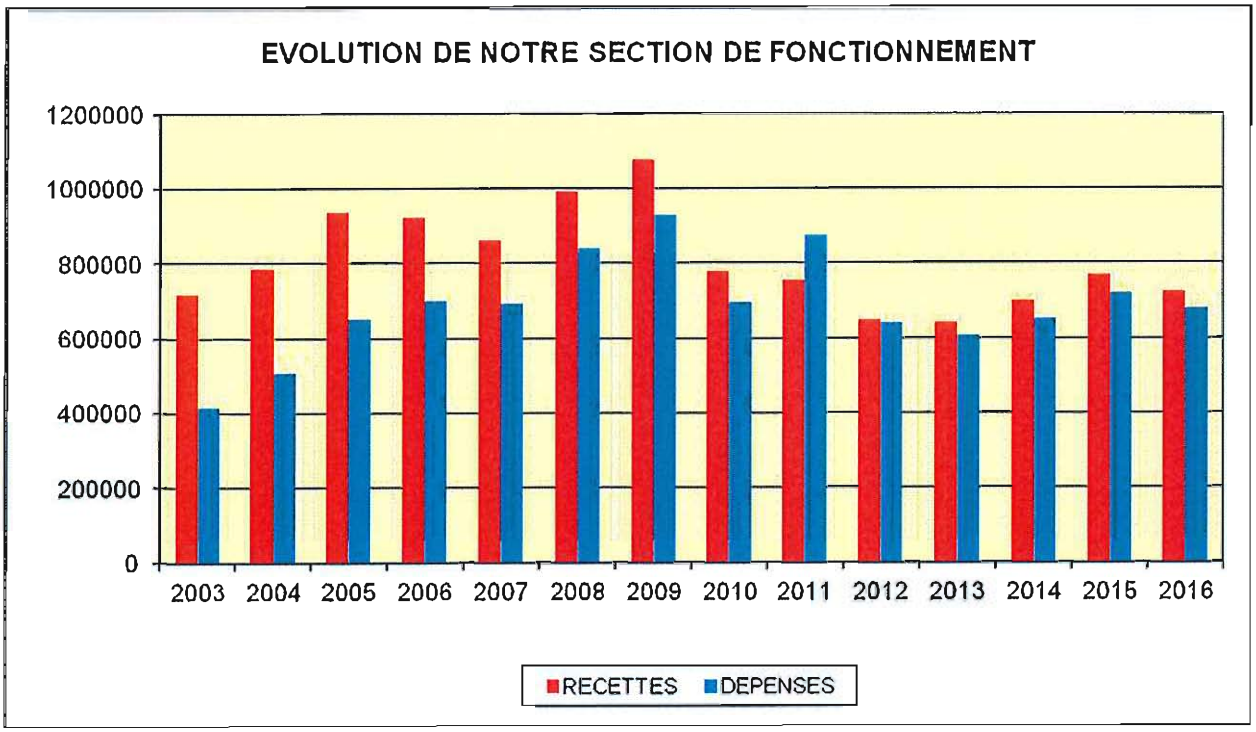

En effet, si dans la section de fonctionnement, on ne tient pas compte des excédents cumulés des années antérieures (soit 48 795,02 €), nous constatons que la section de fonctionnement, pour l'année 2016, est déficitaire de 5 090,36 € pour un budget de 724 416,46 €. Notre excédent se trouve essentiellement en section d'investissement et nous oblige à passer un maximum de travaux dans cette section. Ce n'a pas été les cas cette année. L'augmentation du prix du M3 votée en 2015 (1,40 au lieu de 1,30 € HT) ne nous permet pas d'arriver à l'équilibre.

Pour l'année 2016, la taxe d'assainissement, reversée aux communes, était de :

- 1.50 € TTC le M3 pour la commune de Ligny-le-Châtel,
- 1,40 € TTC pour le SIA de la Garenne (communes de Maligny, Lignorelles, La Chapelle-Vaupelteigne et Villy),
- 1.77 € TTC pour la commune de Pontigny.

La prime fixe, réclamée à chaque abonné est de 32 € HT.

Sur l'année 2016, nous avons réalisé peu de travaux en section d'investissement :

- 9 839,20 € en remplacement de matériel sur la station de traitement
- 6 699,14 € pour une extension de réseau au Prés du Bois.

A noter que le nouveau contrat de maintenance avec la SAUR, prévoit une somme de 15 000 € pour le renouvellement du matériel et de diverses fournitures.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES									Prop,pdt	Vote élus
Articles	Libellés	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	BP 2016	CA 2016		BP 2017	BP 2017
OO2	Résultat reporté	0,00 €	120 461,65 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	
6061	Eau	969,98 €	234,86 €	82,18 €	1 402,28 €	1 832,69 €	1 500,00 €	1 518,27 €	eau+SIAEP	1 500,00 €	
60612	Electricité	35 381,15 €	32 159,36 €	31 866,93 €	32 681,69 €	53 601,45 €	40 000,00 €	38 577,59 €	élec,station	40 000,00 €	
6063	Fournit. Unité eau	21 700,14 €	12 239,69 €	7 994,71 €	19 840,31 €	14 384,68 €	15 000,00 €	3 076,17 €	prod,station	15 000,00 €	
6064	Fournit. Administratives	885,82 €	1 688,07 €	860,21 €	581,77 €	314,72 €	800,00 €	275,18 €	fou,bureau	800,00 €	
6066	Carburants	1 923,35 €	2 492,65 €	1 244,96 €	2 501,03 €	2 320,65 €	2 500,00 €	1 872,50 €	véhicule service	2 500,00 €	
6068	Autres matières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	
611	Maintenance	88 516,96 €	105 870,56 €	95 179,70 €	96 975,78 €	86 813,05 €	100 000,00 €	102 962,13 €	SAUR(69 850)3sem+prêts (29 650)+infor(1 981)	110 000,00 €	
6132	Location hangar	1 525,00 €	1 525,00 €	1 525,00 €	0,00 €	3 050,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	
6152	Entretien biens immo,	551,00 €	622,91 €	0,00 €	0,00 €	149,30 €	500,00 €	0,00 €		0,00 €	
61551	Ent, matériel roulant	383,81 €	1 031,63 €	782,19 €	2 839,09 €	2 321,79 €	3 000,00 €	781,80 €	réparation camion	3 000,00 €	
6156	Ent, et réparations	76 575,82 €	74 555,68 €	14 901,46 €	19 637,32 €	30 840,17 €	30 000,00 €	22 930,46 €	travaux eau divers	25 000,00 €	
616	Assurances	6 118,49 €	4 789,09 €	5 445,54 €	5 551,60 €	5 752,06 €	6 000,00 €	5 798,06 €	véhicule+locaux	6 000,00 €	
618	Divers	3 036,22 €	2 111,45 €	1 101,83 €	2 456,97 €	2 703,88 €	3 000,00 €	2 531,31 €	analyse eau	3 000,00 €	
6218	Personnel ext. au service	53 041,59 €	52 443,12 €	52 789,68 €	53 291,12 €	51 290,06 €	54 000,00 €	67 242,35 €	technique	70 000,00 €	
6228	Rémunération d'intermé.	2 531,08 €	2 528,40 €	2 528,40 €	2 528,40 €	1 896,27 €	2 000,00 €	2 528,36 €	administratif	2 500,00 €	
6232	Fêtes et cérémonie	213,30 €	250,20 €	231,32 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	
6238	Publicité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	431,18 €	appel offres	0,00 €	
6261	Frais postaux	350,16 €	576,71 €	983,95 €	271,40 €	670,74 €	1 000,00 €	580,74 €	affranchissement	1 000,00 €	
6262	Téléphone	3 006,43 €	2 498,41 €	1 558,13 €	1 865,17 €	1 860,07 €	1 800,00 €	755,68 €	téléphone	1 000,00 €	
6353	Rembt TVA an.antérieures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	
6371	Taxes red, prél, eau	32 526,30 €	66 914,18 €	11 805,50 €	58 436,04 €	41 929,80 €	40 000,00 €	13 842,05 €	taxe 2015	40 000,00 €	
6372	Taxes c/valeur pol+moder,	52 354,05 €	58 910,89 €	58 657,23 €	44 086,48 €	104 378,77 €	60 000,00 €	46 536,00 €	taxe 2015	60 000,00 €	
6378	Taxes assaini, communes	230 292,89 €	0,00 €	222 331,92 €	211 193,00 €	218 220,16 €	240 000,00 €	266 826,34 €	assainisement 2015	250 000,00 €	
648	Autres charges diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	
6450	Urssaf élus	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 791,33 €	1 925,47 €	2 000,00 €	2 311,00 €	Urssaf	2 500,00 €	
6458	Cotisations retraite	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	841,00 €	Ircantec	1 000,00 €	
6531	Indemnités élus	4 914,64 €	4 899,96 €	4 895,88 €	5 433,25 €	5 328,41 €	5 500,00 €	5 491,72 €	Indemnités	5 600,00 €	
654	Créances irrécouvrables	996,50 €	333,52 €	0,00 €	3,00 €	0,00 €	100,00 €	0,00 €		0,00 €	
658	Charges diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	130,00 €	0,00 €	85,00 €	marché eau	100,00 €	
6611	Intérêts	13 334,09 €	12 724,43 €	12 082,29 €	11 409,13 €	10 702,37 €	11 000,00 €	9 960,33 €	intérêts prêts	9 400,00 €	
673	Annulation titres	7 517,10 €	1 542,27 €	1 395,53 €	898,87 €	792,32 €	1 000,00 €	1 293,58 €	fuites eau	1 500,00 €	
673	*Régularisation des amortissements sur l*	*163 502,89 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	
6811	Amortissement	73 562,00 €	77 269,00 €	77 269,00 €	77 269,00 €	77 269,00 €	81 068,00 €	81 663,00 €	amortissement	81 663,00 €	
O22	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	29 232,00 €	0,00 €		14 542,00 €	
O23	Prélèvement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	
		875 710,76 €	640 673,69 €	607 513,54 €	652 944,03 €	720 477,88 €	731 000,00 €	680 711,80 €		747 605,00 €	0,00 €

	RECETTES	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	BP 2016	CA 2016		BP 2017	BP 2017
619	Remb, trop payé	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	
70111	Eau	233 008,86 €	227 747,41 €	240 442,30 €	261 926,34 €	285 113,22 €	250 000,00 €	265 615,18 €	factures eau	250 000,00 €	
70121	Fonds national	0,00 €	0,00 €	11 102,12 €	11 490,69 €	11 990,16 €	10 000,00 €	10 534,36 €	cot,obligatoires	10 000,00 €	
70123	Modernisation réseaux	43 693,96 €	44 081,70 €	41 819,05 €	44 419,92 €	43 113,90 €	50 000,00 €	43 536,75 €	cot,obligatoires	45 000,00 €	
701241	Contre val. Pollution	58 911,60 €	77 254,68 €	39 678,48 €	45 328,93 €	47 432,70 €	40 000,00 €	38 595,59 €	cot,obligatoires	40 000,00 €	
70128	Prime fixe et red.prélè	81 855,01 €	65 809,25 €	63 094,17 €	63 821,24 €	64 269,22 €	63 000,00 €	64 482,67 €	cot,obligatoires	64 000,00 €	
704	Travaux pour les abonnés	14 050,70 €	3 032,70 €	12 229,75 €	5 962,00 €	22 097,14 €	20 000,00 €	20 744,04 €	travaux abonnés	19 999,34 €	
7061	Assainissement	230 442,36 €	222 335,46 €	211 175,10 €	227 837,08 €	238 225,11 €	240 000,00 €	220 230,06 €	cot,communes	266 000,00 €	
748	Autres subventions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	
758	Produit divers	1 765,60 €	1 492,82 €	102,55 €	2,50 €	261,53 €	303,98 €	2 981,79 €		0,00 €	
773	Mandats annulés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	110,94 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	
777	Amort. Subv.	8 901,00 €	8 901,00 €	8 901,00 €	8 901,00 €	8 901,00 €	8 901,00 €	8 901,00 €	amortissement	8 901,00 €	
OO2	Excédent	82 620,02 €	0,00 €	9 981,33 €	31 012,31 €	47 757,98 €	48 795,02 €	48 795,02 €		43 704,66 €	
		755 249,11 €	650 655,02 €	638 525,85 €	700 702,01 €	769 272,90 €	731 000,00 €	724 416,46 €		747 605,00 €	0,00 €

	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Dépenses	875 710,76 €	640 673,69 €	607 513,54 €	652 944,03 €	720 477,88 €
Recettes	755 249,11 €	650 655,02 €	638 525,85 €	700 702,01 €	769 272,90 €
Résultat	- 120 461,65 €	9 981,33 €	31 012,31 €	47 757,98 €	48 795,02 €

CA 2016
680 711,80 €
724 416,46 €
43 704,66 €

FONCTION,	43 704,66 €
INVESTIS,	306 279,12 €
RESULTAT	349 983,78 €

BUDGET PRIMITIF 2017

INVESTISSEMENT

		Dépenses	Dépenses	Recettes 2017	
		BP 2016	BP 2017	*Résul,reporté* 001	*Amortis-* 2818
Articles	Libellés				
010	Résultat reporté	0,00 €	0,00 €	306 279,12 €	0,00 €
1641	Emprunts	13 000,00 €	13 000,00 €	0,00 €	0,00 €
13918	Amortissement subventions	8 901,00 €	8 901,00 €	0,00 €	81 663,00 €
2031	Etude réseau	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2315/525	**Renforcements réseaux (2007)**				
	Maligny, rue de Méré	40 000,00 €	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	Travaux 2016				
	Unité eau	10 000,00 €	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	Travaux divers	237 485,39 €	106 041,12 €	0,00 €	0,00 €
020	Dépenses imprévues	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total dépenses	**329 386,39 €**	**387 942,12 €**	**306 279,12 €**	**81 663,00 €**
				Total recettes	**387 942,12 €**